

Beychac le, 19 juin 2024

Hôtel de Ville
A l'attention de
Monsieur Philippe GARRIGUE, maire

Le Bourg
33750 BEYCHAC ET CAILLEAU

Monsieur le maire,

Vous avez bien voulu solliciter l'avis du Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur sur le projet de PLU de Beychac et Cailleau.

Après examen du dossier, nous tenons à vous faire savoir que le Syndicat donne son accord au vu des évolutions par rapport au projet initial.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de nos sentiments distingués

Stéphane GABARD,
Président

